

L'agroforesterie fait son entrée au château Dubraud



Le viticulteur Alain Vidal face au demi-hectare de prairie qui va être planté en arbres fruitiers et jouxtant les vignes

Photo AG



Le terrain d'un hectare qui sera planté d'arbres d'essences multiples est prêt à accueillir ses premiers arbres à la fin mars. Alain Vidal et son épouse Céline devant la mare creusée au milieu. Autant d'éléments de nature à recréer un écosystème favorable à la biodiversité

Photo AG

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE.

Depuis 1998, au lieu-dit Dubraud à Saint-Christoly, Alain et Céline Vidal font fructifier un vignoble de 27 hectares. Convaincus que la viticulture doit emprunter un nouveau chemin, ils ont lancé une plateforme de crowdfunding pour accompagner leur projet d'agroforesterie, soit la plantation de 1 000 arbres sur l'exploitation

Aujourd'hui, nous sommes dans une évolution des pratiques. Ça ne sert à rien de rigidifier les positions et de se taper dessus... », considère Alain Vidal qui produit des Blaye Côtes de Bordeaux sous le label HVE (haute valeur environnementale) et digère mal les actions menées par Valérie Murat et son association dénonçant la présence résiduelle de pesticides dans les vins de Bordeaux (lire nos précédentes éditions)... « Beaucoup ne se rendent pas compte de tous les efforts qui sont faits pour produire mieux. Il y a une formidable volonté d'évolution... », explique-il. Alain Vidal, ingénieur de formation et fils de viticulteurs varois, s'est engagé avec son épouse en charge de la commercialisation du

vin, dans l'exploitation de ce domaine girondin il y a vingt ans. Ils produisent une dizaine de vins en rouge, blanc et rosé vendus en direct, à l'export et en grande surface sous le nom de Château de Trousse.

Sortir des oppositions par le haut

Il considère qu'« il faut sortir de l'opposition entre conventionnel et bio et en sortir par le haut. Pour cela, il faut revenir à la compréhension du fonctionnement du sol! », martèle-t-il. Ce vers quoi il chemine depuis plusieurs années, à la faveur de « prises de conscience successives », de rencontres, de lectures et de formations qui l'ont amené à être aujourd'hui convaincu que l'agroforesterie est la solution d'avenir pour rétablir un cercle vertueux dans la production viticole.

Recréer un sol vivant

« Un des grands principes de l'agroforesterie, c'est que le sol ne doit jamais être à nu », énumère-t-il, « ce qui permet de recréer les conditions d'un sol vivant (vers de terre, micro-organismes, champignons...) ». L'herbe semée entre les rangs y participe. « Lorsqu'elle a une certaine hauteur, elle est couchée, elle dessèche et se décompose », explique-t-il. Cette méthode évite aussi de labourer. Mais l'idéal, ce sont les arbres, les feuillus en particulier, qui produisent le précieux humus avec son tapis de feuilles, extraordinaire engrais naturel d'une grande richesse. Les arbres amènent aussi une plus grande biodiversité environnante, des oiseaux, des insectes, des chauves-souris reconnues notamment pour lutter contre le ver de la grappe, papillon ravageur de la vigne...

« Mais réintroduire l'arbre aujourd'hui dans les cultures n'est pas simple, car la vigne est plantée en ligne et adaptée pour y passer les tracteurs. » Il n'empêche, le château Dubraud a un plan. Sur une partie des surfaces cultivées, il prévoit de planter des haies tout autour, constituées d'essences multiples (prunellier, saule, aubépine...), mais également deux haies traversantes de saules marsault et de peuplier noir au milieu d'une vigne de 2,6 hectares plantée en malbec. « C'est peu, mais il faut bien commencer », analyse Alain Vidal.

Haies, forêt, verger, mare

Ce n'est pas tout, entre les bâtiments de l'exploitation et les premières vignes, le viticulteur prévoit aussi de planter une forêt d'essences multiples sur un hectare, avec une petite mare au milieu, ainsi qu'un verger à proximité, dans l'idée de recréer un écosystème favorable, mais également ramener de la fraîcheur. Car les défis qui se profilent sont multiples: réchauffement climatique, canicules... Dans la forêt, on y

trouvera chênes, cormiers, érables, tilleuls, noisetiers...

La clé de voûte de l'agroforesterie consiste en effet à recréer naturellement des sols fertiles. « Aujourd'hui, en conventionnel comme en bio, on est obligé de traiter la vigne pour se débarrasser des parasites. On ne sait pas faire autrement, même si on n'utilise pas les mêmes produits. En recréant un environnement favorable et des sols auto fertiles, on pense réussir à réduire les parasites et donc les traitements. » Il en va aussi de la préservation du terroir et de la qualité du vin... « Notre récompense, ce n'est pas le premier client, mais le client qui revient car il aime notre vin », sourit-il, « c'est aussi le carburant pour le moral. »

Groupe d'experts et suivi scientifique

La quête est aussi spirituelle et non moins essentielle. « Nous voulons aussi faire un lieu qui est beau », dit simplement Alain Vidal, déjà engagé dans une démarche œnotouristique avec visite et

dégustation à la propriété. « C'est la beauté qui relèvera le monde... », souffle-t-il comme une évidence.

Depuis quelques mois, il a intégré le groupe "La belle vigne" qui réunit des chercheurs et des viticulteurs engagés dans des démarches d'agroécologie. L'aventure se révèle passionnante et les membres bénéficient d'un suivi scientifique de leurs expérimentations, de retours d'expérience, d'échanges de savoir, de formations.

Ils sont encore peu de viticulteurs à se lancer pleinement dans ces pratiques à la fois anciennes et nouvelles. L'exploitation la plus avancée est le sujet en nord Gironde sur le domaine Émile Grelier à Lapouyade devenu véritable laboratoire d'expérimentation de l'agroforesterie.

Aude Gaboriau

Liens pour accéder à la plateforme de crowdfunding et participer au projet : www.miimosa.com/fr/projects/1000-arbres-au-chateau-dubraud

Appel au don pour planter 1000 arbres

Pour mener ce projet, le château Dubraud a obtenu une subvention de 4300 euros de la Région au travers du PCAE (plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations) et fait actuellement appel au don via la plateforme de crowdfunding Miimosa dédiée exclusivement aux projets liés à l'agriculture et l'ali-

mentation. Objectif: financer la plantation de 1000 arbres et la création d'un parcours nature de 2 km pour une enveloppe globale de 15 000 euros. Lancée début février, la cagnotte a déjà récolté près de 6 000 euros et les contreparties vont de « son nom gravé sur le totem des bienfai-

teurs » à une bouteille de vin, une soirée dégustation, jusqu'à une parcelle à son nom... et la gratification de soutenir une action de préservation du vivant. Tout le monde peut faire un don, même minime. La participation est ouverte jusqu'au 31 mars mais le château

est prêt à planter ses premiers arbres à partir du 20 mars prochain autour de la petite mare créée de toute pièce et d'ores et déjà remplie d'eau. Un projet au long cours qui produira pleinement ses effets dans une dizaine d'années, à contre-courant de la dictature de l'immédiateté.